

LE PETIT PAPOT'AIN

LETTRE DU SERVICE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE DE L'AIN



Mai- Juin 2026 #3

ÉDITO

“ Dans le département de l'Ain, nous sommes deux professeures ressources troubles du neurodéveloppement (PR TND) à assurer cette mission. Notre rôle s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement des personnels, au plus près des réalités du terrain, afin de soutenir la scolarisation des élèves présentant un trouble du neurodéveloppement (TND), avec un diagnostic posé ou en cours (suivi PCO).

Les TND regroupent une diversité de profils :

- troubles du développement intellectuel (TDI) ; trouble du spectre de l'autisme (TSA) ; troubles du langage oral ; troubles de la coordination (dyspraxie) ; troubles spécifiques des apprentissages (« dys ») ; trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) ; tics chroniques ou syndrome de Gilles de la Tourette ainsi que d'autres troubles neurodéveloppementaux.

Nous accompagnons en premier lieu les équipes pédagogiques (enseignants, AESH) en proposant des temps d'observation, d'analyse des besoins des élèves et des apports concrets pour ajuster les pratiques. Nous contribuons également à l'élaboration et à la diffusion de ressources, notamment numériques, facilitant la mise en œuvre d'adaptations pédagogiques.

Enfin, nous participons aux actions de formation, initiale et continue, ainsi qu'aux groupes de travail académiques et départementaux dédiés à l'école inclusive.

Nos interventions concernent les premier et second degrés, dans le cadre d'une saisine spécifique, accessible via le site du Service École Inclusive. Il est toutefois rappelé que le premier niveau de sollicitation reste l'équipe de circonscription, afin d'inscrire les situations dans une approche concertée et coordonnée.

À travers nos actions, nous contribuons à renforcer les compétences des équipes et à sécuriser les parcours des élèves, en développant des réponses pédagogiques adaptées, évolutives et ancrées dans leurs besoins réels. Nos observations en classe sont également l'occasion de repérer des pratiques efficaces déjà mises en œuvre par les équipes pédagogiques du département, afin de les valoriser et de les diffuser au bénéfice de l'ensemble des professionnels.

Nous vous souhaitons une excellente lecture de ce nouveau numéro.



Deborah Perrelle
Professeure ressource TND



Sakina Hani
Professeure ressource TND



ZOOM SUR...

L'HISTOIRE DE L'APADHE

Depuis plus de vingt ans, l'APADHE accompagne la scolarisation d'élèves qui, pour des raisons de santé, ne peuvent suivre leurs cours dans leur établissement scolaire.

Ce dispositif s'est progressivement adapté à l'évolution des besoins des jeunes et des établissements, tout en conservant son objectif principal : garantir la continuité des apprentissages.

Créé en 2005 à partir d'un partenariat entre les services de l'Éducation nationale et l'association des PEP 01, le SAPAD (Service d'Accompagnement Pédagogique à Domicile) répondait alors essentiellement à des situations liées à des pathologies physiques. Les interventions se déroulaient presque exclusivement au domicile de l'élève, afin de permettre la poursuite des apprentissages pendant une période d'éloignement scolaire.

Au fil des années, la nature des demandes a évolué. Les situations liées à la santé mentale sont devenues plus fréquentes (11% en 2005 contre 61% en 2025), entraînant une réflexion sur les modalités d'accompagnement proposées. Ces nouveaux besoins ont conduit à une transformation du service. En 2020, le SAPAD devient l'APADHE (Accompagnement Pédagogique à Domicile, à l'Hôpital et à l'École), élargissant ainsi son champ d'intervention.

Cette évolution permet notamment d'accompagner des élèves présentant des difficultés psychiques directement au sein de leur établissement scolaire, lorsque cela est possible. L'objectif est alors de maintenir un lien avec l'école, d'éviter une rupture prolongée du parcours scolaire et de favoriser une reprise progressive de la scolarité.

L'augmentation significative du nombre de demandes, passant de 71 en 2005 à 246 en 2025, reflète l'évolution des problématiques de santé rencontrées par les élèves ainsi que les besoins croissants d'adaptations pédagogiques. Ces données mettent en évidence les enjeux actuels liés à la continuité de la scolarisation pour des jeunes confrontés à des situations de santé complexes.



SIGLOTHEQUE

Laissez-vous embarquer dans une mini-série dédiée aux sigles de l'école inclusive.



ÉPISODE 3 :

Trois acronymes au cœur de l'accompagnement des élèves !



UNE CAPSULE QUI FAIT DU BIEN À NOS CERVEAUX SATURÉS DE SIGLES.

Plus d'informations



PÉDAGOGIE

LA CONCEPTION UNIVERSELLE DE L'ENSEIGNEMENT



Le texte que vous pourrez découvrir est un entretien avec Sylvie Cèbe sur la conception universelle de l'enseignement (CUE), présentée comme un outil de formation et non une méthode prescriptive.

Il met en avant l'objectif d'adapter l'école à la diversité des élèves plutôt que de demander aux élèves de s'adapter au système.

La CUE vise à anticiper les obstacles d'apprentissage en proposant des supports et démarches variés dès le départ.

L'entretien insiste aussi sur le rôle central de la formation des enseignants pour rendre ces pratiques efficaces et souligne que cette approche favorise une école plus inclusive et équitable pour tous les élèves.

MAIS ALORS POURQUOI PARLONS NOUS DE LA CONCEPTION UNIVERSELLE DES APPRENTISSAGES ?

La différence entre CUA et CUE est surtout une question de terminologie et d'usage, plus que de fond.

La CUE (Conception Universelle de l'Enseignement) est le terme le plus utilisé en France. Il insiste sur la pratique pédagogique globale, c'est-à-dire la manière de concevoir les situations d'apprentissage pour tous les élèves.

La CUA (Conception Universelle des Apprentissages) est une traduction plus proche de l'anglais Universal Design for Learning (UDL). Elle met davantage l'accent sur les processus d'apprentissage des élèves eux-mêmes.

Dans les faits, les deux renvoient à la même approche inclusive, qui vise à anticiper la diversité des besoins dès la conception des cours. La distinction est donc surtout linguistique et conceptuelle (enseignement vs apprentissage), pas une différence de modèle.

Par exemple, une séance de lecture d'un texte en classe



Approche CUE (enseignement) : L'enseignant prévoit dès le départ plusieurs façons d'accéder au texte : version audio, texte simplifié, images, travail en groupe, questions guidées. Il organise la séance pour que tous les élèves puissent entrer dans l'activité, quels que soient leurs besoins.

Approche CUA (apprentissages) : On s'intéresse davantage à comment les élèves apprennent : certains vont écouter, d'autres lire, d'autres reformuler à l'oral ou dessiner. L'accent est mis sur les différentes stratégies cognitives utilisées pour comprendre.

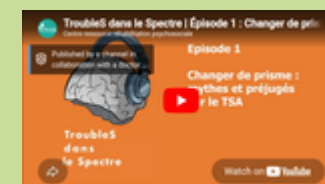
Dans la pratique, les deux sont souvent mêlés : un enseignant en CUE cherche justement à favoriser la diversité des apprentissages (CUA).

TroubleS dans le Spectre



Nous vous invitons à découvrir les épisodes du podcast TroubleS dans le Spectre, à destination des professionnel.les de santé, mais pas que...

Dix épisodes thématiques où se mêleront témoignages et réactions de professionnel.les afin de mieux connaître l'étendue du spectre de l'autisme et partager le vécu des personnes concernées. Un projet initié par Pascal Bellanca-Penel en partant de son vécu, auquel nous nous sommes associés avec le centre référent de réhabilitation psychosociale via le dispositif ZEST (Zone d'Expression contre la Stigmatisation), et le centre ressource autisme Rhône-Alpes.



DES ROBOTS DE TÉLÉPRÉSENCE POUR MAINTENIR LE LIEN DES ÉLÈVES MALADES

Dans l'Ain, des robots de téléprésence permettent à des élèves empêchés de venir en classe pour des raisons de santé de suivre les cours à distance, tout en restant en lien avec leur établissement.

Depuis leur domicile ou leur lieu de soin, les élèves se connectent à un robot installé dans la classe. Équipé d'une caméra et d'un système audio, il leur permet de voir, d'entendre, de parler et de participer aux échanges comme s'ils étaient présents. Le robot est piloté à distance, avec un clavier ou une manette de jeu. L'élève peut lever la main, poser des questions, échanger avec ses camarades et se déplacer dans la classe, les couloirs ou certains espaces extérieurs. Il peut ainsi participer aux récréations et aux temps informels, importants pour garder un lien social.

Ce dispositif favorise la continuité des apprentissages, limite l'isolement et aide les élèves malades à rester pleinement membres du groupe classe.

Dans l'Ain, 12 robots sont actuellement utilisés, souvent sur toute l'année. De nouveaux usages sont envisagés, par exemple pour permettre à un élève de participer à une sortie scolaire, à une visite de musée ou à un projet collectif à distance.

L'objectif est de proposer à ces élèves une expérience scolaire la plus complète possible, en maintenant les dimensions pédagogiques, sociales et culturelles de la vie à l'école.



LES PARTAGES

ERASMUS PRO À DUBLIN : REGARDS CROISÉS SUR L'INCLUSION DES PERSONNES DÉFICIENTES VISUELLES

Du 23 au 28 mars 2026, 13 professionnelles de l'association des PEP (Pupilles de l'Enseignement Publique) de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sont parties dans le cadre d'une mobilité "Erasmus pro" à Dublin en IRLANDE.

Alexandra KOENIG et Johanna GUINARD, enseignantes spécialisées mises à disposition pour les PEP 01 au SIAAM 01 : Service pour l'inclusion et l'accompagnement des aveugles et malvoyants de l'Ain, participaient à ce projet. L'objectif du séjour était d'échanger sur les pratiques professionnelles du secteur médico-social, et surtout de découvrir comment l'Irlande forme et prépare les personnes déficientes visuelles à l'insertion professionnelle.

L'Irlande intègre les personnes déficientes visuelles dans les écoles ordinaires depuis les années 1970 seulement. Le système de santé étant peu développé et financé, les associations doivent compter sur les dons et les œuvres de bienfaisance.



Certains métiers n'existent pas encore, comme éducateur spécialisé, ou psychomotricien. L'inclusion scolaire fonctionne un peu différemment de chez nous en France. Pour la déficience visuelle, l'Irlande compte 16 « Visiting Teachers », équivalent des enseignants itinérants. Et chaque établissement scolaire est doté d'enseignants spécialisés généralistes. Les enseignants itinérants travaillent par secteur et accompagnent une centaine de jeunes déficients visuels chacun. C'est une personne ressource pour les collègues spécialisés. Il y a seulement une trentaine d'élèves brailleux en Irlande.

Cependant, les points forts de ce pays historiquement catholique est l'entraide mutuelle, la pair-aidance. Les familles se sont mobilisées et se mobilisent activement pour que leur enfant déficient visuel ait les mêmes droits que toute la population.

À Dublin, il existe un centre d'entraînement et de sensibilisation à l'accès aux transports publics irlandais, "the Wayfinding centre". Dans un grand hangar, ancienne manufacture de tabac, des personnes en situation de handicap, que ce soit visuel, moteur, ou même souffrant du trouble du spectre autistique, ou encore les personnes âgées, peuvent venir se familiariser avec les transports en commun (Bus, Tram, Train régional "donné par une entreprise française", Taxi, Avion). Le centre sert aussi à sensibiliser le grand public, les autorités, et les designers et ingénieurs des transports publics et de voiries.

Des contacts ont été donnés pour accueillir un jour, qui sait, des irlandais en Auvergne Rhône Alpes !

"Exit ticket", un rituel de fin de cours

"En arrivant au collège après plusieurs années dans le premier degré, je me suis rendu compte que les dernières minutes d'un cours sont précieuses. Quelques secondes après la sonnerie, les élèves sont déjà ailleurs. Pour ritualiser cette fin de séance, j'ai mis en place une pratique nord-américaine: le ticket de sortie ou exit ticket.

Il s'agit d'un rapide document complété en moins de 5 minutes sans lequel on ne quitte pas la salle.

Il poursuit trois objectifs simples : installer un rituel de clôture, valoriser une réussite, et permettre à l'élève de s'interroger sur ce qu'il a compris. Le ticket comporte généralement deux zones:

- un exercice court qui correspond précisément à l'objectif de la séance. Une séance, un objectif, un exercice : l'élève démontre sa réussite plutôt qu'il ne la déclare. C'est motivant, sécurisant, et sans ambiguïté
- La seconde zone s'inscrit dans une logique métacognitive qui invite l'élève à nommer ce qu'il a compris ou ce que nous devons approfondir.

EXIT TICKET				
Prénom : _____		Date : _____		
Températures à Bourg-en-Bresse				
Lundi 6	Mardi 7	Mercredi 8	Jeudi 9	Vendredi 10
12°C	18°C	22°C	20°C	15°C
Questions				
Quelle température fait-il mercredi à Bourg en Bresse ? _____				
Le jour où la température est la plus élevée : _____				
Complète le tableau				
Mardi 14 Juin, la température était de 18°C. Jeudi, la température était de 16 degrés				
Lundi 13	Mercredi 15	Jeudi 16		
20°C	21°C			
Je sais lire et remplir un tableau de données		Oui	Je souhaite encore travailler cet objectif	
Ce que j'ai le mieux compris : _____				
Ce qui me résiste encore : _____				

Le feedback, dans la méta-analyse d'Hattie est d'ailleurs un pivot de l'apprentissage et les exit tickets favorisent ce que Joelle Proust nomme le feedback interne (c'est-à-dire des « prédictions qui sont automatiquement effectuées par le cerveau pour diriger l'attention vers les éléments qui valident le succès de l'action »)

Le ticket est aussi une trace écrite qui rejoindra un portefeuille ou un carnet de réussite. Pour l'enseignant, c'est un thermomètre de séance : en quelques minutes de lecture, on mesure la maîtrise de l'objectif et on voit ce qu'il faudra reprendre."

Rémi ARNAUD, coordonnateur ULIS Collège

LES ARCHIVES

Retrouvez, via ce lien, les archives de la lettre des AESH du service de l'école inclusive : édito, informations administratives, conseils pour le terrain, agenda et partages pédagogiques.

ADMINISTRATIF

Entrons par l'aspect administratif de la scolarité des élèves en situation de handicap... pour revoir ensemble la place des AESH autour du GEVASCO!

GUIDE NATIONAL DES
ACCOMPAGNANTS DES ÉLÈVES
EN SITUATION DE HANDICAP

7

Avant le début de l'accompagnement, vous participez à une rencontre avec le ou les élèves que vous allez accompagner et leur(s) famille(s), en présence d'un professeur, du directeur d'école ou du chef d'établissement. Les outils et documents utiles à l'accompagnement (notamment le projet personnalisé de scolarisation ou le Geva-sco) de ou de vos élève(s) vous sont communiqués.

Tout au long de l'accompagnement, vous avez la possibilité de participer aux échanges entre le ou les enseignants en charge de la classe et la famille du ou des élèves que vous accompagnez. Vous pouvez également, en lien avec le professeur, échanger avec les équipes médico-sociales.

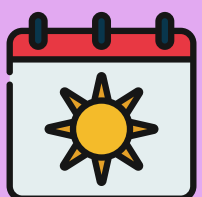
Vous devez donc participer aux réunions des équipes de suivi de scolarisation (ESS). Vous pouvez également être invité et participer aux réunions des équipes pédagogiques, ainsi qu'à des temps d'échange avec vos collègues AESH, des membres du Rased ou des Ulis.



La préparation et la tenue des équipes de suivi de la scolarisation (ESS) nécessitent la mobilisation de l'ensemble des professionnels concourant à l'accompagnement de l'élève. À ce titre, **les AESH occupent une place essentielle. Leur intervention quotidienne auprès des élèves accompagnés leur permet de recueillir des observations précieuses sur les conditions d'accès aux apprentissages, l'autonomie, la participation à la vie de la classe et la mise en œuvre des compensations.**

Il est donc indispensable que les AESH soient associés **en amont des ESS** afin que leurs observations puissent contribuer à la préparation des échanges et à l'évaluation des besoins de l'élève. Leur regard, complémentaire de celui des enseignants, des familles et des autres partenaires, enrichit l'analyse de la situation et favorise des décisions adaptées.

Au-delà des dispositions réglementaires encadrant leur participation aux ESS, leur présence effective lors de ces réunions constitue un levier de qualité pour le suivi des parcours. **Elle participe également à la reconnaissance de leur professionnalité et de leurs missions au service de l'École inclusive.** La prise en compte de leur expertise est un enjeu de cohérence, de continuité et d'efficacité de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.



AGENDA



VACANCES:

1. Période d'arrêt légal de travail dans les écoles, les universités, fixées selon un calendrier.

Dictionnaire Larousse

2. Repos, cessation du travail, des occupations ordinaires. Avoir besoin de vacances.

Temps de repos accordé aux employés. → congé

Dictionnaire Robert



VOTRE AVIS NOUS INTERESSE !

Une suggestion ? Un avis à partager ? Une remarque technique ?

Votre avis nous intéresse !

Prenez quelques secondes pour répondre à notre enquête !

LE PETIT PAPOT'AIN



Si vous souhaitez partager un outil, parler d'un projet ou simplement que le comité de rédaction aborde un sujet précis, contactez-nous! (ce.0010818j@ac-lyon.fr)

RETROUVEZ D'AUTRES INFOS SUR LE SITE DU SERVICE DE L'ÉCOLE INCLUSIVE



ACADÉMIE
DE LYON
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ain